



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS Procès-verbal séance publique du Conseil communautaire du 4 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet à 12 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.

### **Etaient présents :**

ROUQUETTE Dominique, OLIVIE Benoît, BESSIERE Jean-Louis, BASTIDE Michel, PALAYRET Christian, BOUYSSOU Yves, COUDERC Jean-Christophe, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FERRAND Myriam, FRAYSSE Kévin, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, ISSALY Christine, MARTY Maurice.

### **Absent ayant donné procuration :**

**Absent excusé :** GRANIER Samuel, VINEL Marylène, GANNAC Gisèle, ROZIERES Nathalie, RUFIE Bertin, PORTIE Serge, PRADELS Dominique, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MOULY Caroline.

**Quorum :** 14

### ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

2023-49	Désignation d'un secrétaire de séance
2023-50	Marché public lot 1 construction d'un centre de loisirs à Rignac

### Délibération n° 2023 – 49 : Institutions et vie politique Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Kévin Fraysse est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

### Délibération n° 2023 – 50 : Commande publique Attribution du lot 1 du marché public pour la construction du centre de loisirs

#### Exposé :

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que les lots du marché public concernant le projet de construction d'un centre de loisirs à Rignac ont été attribués en séance du 21 juin à l'exception du lot 1 pour lequel une demande complémentaire a été transmise aux candidats.

Après analyse par le maître d'œuvre, il présente les résultats de cette dernière consultation. L'entreprise classée n°1 est reprise dans le tableau ci-après.

LOT	CORPS DE METIER	ENTREPRISE RETENUE	OFFRE €HT
Lot 1	VRD - Variante dalles végétalisées	EURL SIRMAIN TP	139 981,70 €

#### Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :



- décide de l'attribution du lot 1 du marché à l'entreprise Sirmain TP ;
- autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Abstentions : 0

Exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

**Prochain conseil communautaire :**

**Le 29 août à 20h30**

Le Président

Le secrétaire de séance